

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 juillet 2025

OBJET : Délibération pour valider la proposition de Monsieur Le Maire de St Bonnet suite au courrier du 24/06/25

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 15 juillet 2025

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSES : CATELAN Thierry (pouvoir à Richard ACHIN), GALLAND Daniel, GRIVEL Norbert

ABSENT : AUBERT Sylvain

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur Le Maire de St Bonnet a adressé un nouveau courrier en date du 24/06/25 concernant les dégâts observés sur la route du Villard Saint -Pierre et une nouvelle proposition quant au financement conjoint de l'étude technique. Celle-ci suggère un co-financement de la commune d'Aubessagne, calculé en fonction de la population des deux communes. Ce montant s'élèvera à la somme de 2957,76 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE la nouvelle proposition de Monsieur Le Maire de St Bonnet en Champsaur**
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

